

Vaccin

- Nommé AZD1222.
- Vaccin à vecteur viral recombinant constitué d'un adénovirus détectif modifié génétiquement pour induire une immunité contre la Covid.
- Suspension incolore à légèrement brune, limpide à légèrement opaque.
- Ne nécessite pas de reconstitution.
- Chaque flacon contient 10 doses.
- Seringues livrées par Santé publique France avec les flacons.

Conservation

- Flacon non ouvert peut se conserver 6 mois au réfrigérateur entre 2° et 8°C.
- Recommandations RCP : après ouverture (première pique d'aiguille), à conserver pendant une seule période de 6 heures maximum à température ambiante (moins de 30°C) ou au maximum 48 heures au réfrigérateur entre 2° et 8°C.
- Afin d'éviter toute contamination, recommandation d'utiliser le plus rapidement possible les doses une fois le flacon ouvert en prenant dix rendez-vous à la suite.
- Conserver les flacons dans l'emballage extérieur à l'abri de la lumière.
- A transporter en position verticale en respectant la chaîne du froid.

Sérialisation

- Décommissionnement des flacons en amont par Santé publique France ou par le dépositaire. Le pharmacien n'aura pas à décommissionner.

Cible vaccinale

- Professionnels de santé ou du médico-social de moins de 65 ans (environ 1,5 millions de personnes).
- Personnes de 50 à 64 ans avec comorbidités (environ 2 millions de personnes).
- Personnes de 50 à 64 ans sans comorbidité (environ 11 millions de personnes).

Calendrier d'arrivée des vaccins

- Début février – mi-février : 700 000 doses destinées aux établissements de santé.
- Mi-février – fin février : 700 000 doses puis 1,3 millions de doses pour la ville.
- Mars : 1,3 millions de doses (à confirmer).

Dispensation des vaccins aux médecins (à confirmer)

- Pharmaciens autorisés à dispenser un flacon de dix doses par semaine et par médecin, si ce dernier a pu organiser des rendez-vous pour vacciner ses patients et ainsi respecter les recommandations.
- Pharmaciens autorisés à dispenser flacon par flacon.
- Pharmaciens rappellent aux médecins les conditions d'utilisation et les équipements nécessaires :
 - vaccinations successives en 6 heures (10 rendez-vous organisés en amont) donc pas de stockage des vaccins
 - nécessité de prévoir l'adrénaline,
 - une fois sortie de la pharmacie, le flacon est de la responsabilité du médecin.

Vaccination par les pharmaciens d'officine (à confirmer)

- Les pharmaciens formés à la vaccination seront autorisés à vacciner contre la Covid-19 dans leur officine. La date d'autorisation reste encore à confirmer.
- L'USPO demande que les pharmaciens soient autorisés à vacciner dès la fin février.
- Prendre les rendez-vous une semaine avant la commande de vaccins
- Demander aux patients de remplir le formulaire à venir et obtenir leur consentement

Livraison des vaccins par les grossistes-répartiteurs aux officines (à confirmer)

- Temps 1 (flux poussé) mi-février à fin février : toutes les pharmacies reçoivent un nombre de flacons à déterminer sans commande auprès du grossiste-répartiteur sauf refus express du pharmacien
- Temps 2 (flux tiré) fin février : commande des vaccins en fonction des prises de rendez-vous du médecin et du pharmacien.

Injection (voir annexe 1)

- Injection intramusculaire de préférence dans le muscle deltoïde du bras supérieur
- Administration possible par voie intramusculaire chez les patients sous anticoagulant équilibrés à condition de recourir à une aiguille de petit calibre, d'exercer une pression ferme au point d'injection sans masser ni frotter pendant au moins 2 minutes et d'informer du risque d'hématome.
- Seconde dose à administrer dans un délai recommandé par la HAS de 9 à 12 semaines.
- S'assurer lors de la seconde administration que la première dose était également le vaccin d'Astra Zeneca.
- En cas d'administration d'un autre vaccin (grippe ou autre), respecter un intervalle d'au moins 14 jours après la seconde dose.
- Placer le patient sous surveillance pendant au moins 15 minutes après la vaccination afin de détecter la survenue d'une réaction anaphylactique

Facturation (à confirmer)

- Dispensation des flacons aux médecins (en cours de négociation)
- Vaccination par les pharmaciens (en cours de négociation)

FICHE XX

PREPARATION ET MODALITES D'INJECTION DU VACCIN

COVID-19 Vaccine Astra ZENECA®

Source : Ministère de la santé – 7 février 2020

A• PREPARATION DU VACCIN

Instruction

MISE EN CONDITION

Il est rappelé les spécificités du vaccin **COVID-19 Astra Zeneca suspension injectable®** :

- ✓ COVID-19 Vaccine AstraZeneca est constitué d'un adénovirus déficient génétiquement pour induire une immunité contre la covid.
- ✓ Conservez les flacons dans un emballage extérieur afin de les protéger de la lumière
- ✓ Le vaccin **COVID-19 Astra Zeneca** ne nécessite pas de reconstitution
- ✓ Chaque flacon contient 10 doses de 0,5 ml
- ✓ Le flacon non ouvert se conserve 6 mois au réfrigérateur à 2°C - 8°C Ne pas utiliser le vaccin après sa date d'expiration indiquée sur l'étiquette après EXP.
- ✓ **Ne pas congeler**
- ✓ Le flacon ouvert (première piqûre d'aiguille) est stable 48 heures au maximum s'il est conservé dans un réfrigérateur (2°C - 8°C),
- ✓ Le produit peut être conservé et utilisé à des températures allant jusqu'à 30°C pendant une seule période de 6 heures maximum.
- ✓ Eviter de jeter des doses : vacciner toute personne volontaire avec les doses surnuméraires. Si toutefois il reste du vaccin qui n'a pu être utilisé après 6 heures à température ambiante ou 48 heures au réfrigérateur après premier percement, jeter tout vaccin non utilisé.
- ✓ Le vaccin **COVID-19 AstraZeneca** est uniquement destiné à une injection intramusculaire, de préférence dans le muscle deltoïde du bras supérieur.
- ✓ N'injectez pas le vaccin par voie intravasculaire, sous-cutanée ou intradermique.
- ✓ Le vaccin ne doit pas être mélangé dans la même seringue avec d'autres vaccins ou médicaments.
- ✓ Les surfaces sur lesquelles du vaccin a été renversé doivent être désinfectées avec un désinfectant ayant une activité sur les virus (peroxydes, halogénés, aldéhydes, éviter les ammoniums quaternaires).
- ✓ Le traitement des déchets (flacons de vaccins, aiguilles, autres composants utilisés pour la préparation et l'administration) doit suivre une filière d'élimination des déchets DASRI.

B• INJECTION VACCINALE

Instruction

1. Effectuer une hygiène des mains avec un produit hydro-alcoolique.
2. Désinfecter la région deltoïdienne avec une compresse imbibée d'antiseptique alcoolique ou alcool à 70°C.
3. Prélever 0,5ml de vaccin **COVID-19 Astra Zeneca** avec une seringue et une aiguille stériles. Vérifier que la couleur du liquide va d'incolore à légèrement brune, claire à légèrement opaque dans la seringue.
4. Injecter le vaccin par voie intramusculaire :
 - a. Tendre la peau.
 - b. Enfoncer l'aiguille d'un mouvement sûr et rapide perpendiculairement au plan cutané et ne pas aspirer.
 - c. Injecter la dose entière de vaccin du **COVID-19 Astra Zeneca**.
5. Comprimer le point d'injection avec une compresse et appliquer un pansement.
6. Evacuer la seringue et l'aiguille dans le collecteur à objets perforants.
7. Effectuer une hygiène des mains avec un produit hydro-alcoolique.
8. Enregistrer l'acte vaccinal avec le nom du vaccin **COVID-19 Astra Zeneca**, le numéro de lot, le jour et l'heure de l'administration au patient dans Vaccin Covid et dans le dossier de l'utilisateur.
9. Il est recommandé de placer le patient sous surveillance pendant au moins 15 minutes après la vaccination afin de détecter la survenue d'une réaction anaphylactique suivant l'administration du vaccin
10. Rappeler à la personne qu'une 2^{ème} injection devra être réalisée dans 4 à 12 semaines, mais préférentiellement 9 à 12 semaines selon la HAS.